

d'Or. Une décoration de commandeur sera donnée à celui des capitaines, lieutenants, sous-lieutenants de chaque régiment ayant fait partie de la grande armée, qui sera désigné comme le plus brave dans le régiment. Une décoration de chevalier sera donnée au sous-officier ou soldat de chacun de ces régiments, qui sera également désigné comme le plus brave du régiment. La nomination des commandeurs ou chevaliers sera faite par l'Empereur, sur la présentation qui sera adressée, cachetée, au grand chancelier de l'ordre par le colonel, &, concurremment, par chacun des chefs de bataillon pour les régiments d'infanterie. L'Empereur prononcera sur ces présentations à la réunion des grands chevaliers de l'ordre, qui aura lieu chaque année le 15 août, jour où toutes les promotions seront publiées. »

Comme on le voit, l'empereur Napoléon I^{er} voulait fonder un ordre purement militaire. Mais à côté de la Légion d'honneur, si sérieuse & si grandiose, l'ordre des Trois Toisons d'Or ne pouvait paraître que mesquin. Aussi ce projet ne se réalisa pas (1).

Selon le général Oudinot, cet ordre avait surtout pour but de récompenser l'ancienneté des services militaires, auxquels aurait cependant manqué l'occasion de se distinguer par des actions d'éclat (2).

ORDRE DE LA RÉUNION.

(1811.)

Les efforts tentés par Louis Bonaparte pour rendre à la Hollande son autonomie & pour la soustraire à la pression absorbante de la France n'avaient fait de son règne qu'une lutte impossible avec l'Empereur, lutte où la conscience de l'homme de bien s'épuisait contre une volonté souve-

(1) Quelles que soient les recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu trouver le modèle de la décoration. Elle n'a sans aucun doute jamais existé, car les faits sont trop près de nous pour que toute trace de ces insignes soit aussi complètement perdue.

(2) Général Oudinot, *Considérations sur les ordres de Saint-Louis & du Mérite militaire*. Paris, 1833; in-8°. Pièce.

raïne. Aussi Napoléon I^{er}, ne pouvant vaincre la résistance que lui opposait son frère, fit envahir la Hollande le 1^{er} juillet 1810 par une armée française, sous les ordres du maréchal Oudinot. Le roi Louis abdiqua en faveur de son fils aîné (1).

Le 9 juillet, la Hollande était définitivement incorporée à l'Empire, & le 1^{er} janvier 1811 toute la machine administrative dut se trouver organisée à la française. Le 18 octobre de cette même année, l'Empereur remplaça l'ordre de l'Union, que son frère avait créé quatre ans auparavant, par l'ordre de la Réunion, destiné à perpétuer le souvenir de la réunion de la Hollande à l'Empire.

L'ordre de la Réunion devait récompenser les services rendus dans l'exercice des fonctions judiciaires ou administratives & dans la carrière des armes. L'ordre était composé de deux cents grands-croix, de mille commandeurs, de dix mille chevaliers. Il y avait en outre un grand chancelier, qui fut le duc de Cadore, & un grand trésorier, M. Van der Goes van Dirxland. Le conseil de l'ordre était présidé par l'Empereur, par un prince de la famille impériale, ou par un prince grand dignitaire, grands-croix de l'ordre. Il devait être composé de sept grands-croix, du grand chancelier & du grand trésorier.

Le bijou était une étoile d'or à douze rayons d'émail blanc, avec six faisceaux composés chacun de cinq flèches dont on voyait les pointes entre chacun des rayons supérieurs, & les bouts entre chacun des rayons inférieurs.

Les faisceaux étaient noués par un ruban sur lequel se lisait : *A jamais ! à jamais !*

L'écusson, au centre de l'étoile, offrait d'un côté un trône surmonté de l'aigle impériale; au pied du trône, une louve allaitant deux enfants,

(1) Rien ne peut donner une plus juste idée de l'admirable bonté de cœur du roi Louis, que la proclamation d'adieu qu'il adressa au peuple hollandais après son abdication. En voici les derniers passages : « Hollandais ! je n'oublierai jamais un peuple bon & vertueux comme vous ; ma dernière pensée comme mon dernier soupir seront pour votre bonheur... A présent que la malveillance & la calomnie ne pourront plus m'atteindre, du moins pour ce qui vous regarde, j'ai le juste espoir que vous trouverez enfin la récompense de tous vos sacrifices & de votre courageuse persévérance & résignation. (Fait à Harlem, le 1^{er} juillet 1810.) »

On voit combien l'abnégation de soi-même & l'amour sincère pour ses sujets ont été les mobiles de ce roi doux & humain.

emblème de Rome; le trône, orné d'un écusson aux armes de Piémont, champ de gueules à la croix d'argent, chargé d'un lambel. Au haut du trône, de chaque côté de l'aigle, on voyait un trident, symbole des villes hanséatiques; au bas, d'un côté, un faisceau composé de sept flèches, ancien emblème des Provinces-Unies, & de l'autre, une fleur à tige représentant la Toscane. — L'écusson était entouré de la devise : *Tout pour l'Empire!* en lettres d'or sur de l'émail bleu de ciel. De l'autre côté de l'écusson, on voyait un *N* au milieu d'une couronne de laurier & entouré de rayons, avec la devise : *A jamais!* Le tout surmonté de la couronne impériale sur laquelle étaient, en lettres d'or, les mots : *Napoléon, fondateur.*

Le ruban de l'ordre était bleu de ciel. — Les grands-croix portaient le bijou suspendu à un large ruban passé en écharpe de droite à gauche; ils avaient aussi sur le côté gauche de leur habit & de leur manteau la plaque en broderie d'argent. Les commandeurs portaient au cou une croix pareille, mais de moindre grandeur, suspendue au ruban; les chevaliers la portaient attachée au même ruban, sur le côté gauche de la poitrine.

L'ordre de la Réunion fut aboli en 1815 par Guillaume 1^{er} & Louis XVIII.

ORDRE DU BRASSARD.

(1814.)

Lorsque le comte d'Artois fit son entrée à Bordeaux, en 1814, les royalistes de la Gironde & des départements voisins, tenant à honneur d'accompagner le prince, s'étaient réunis autour de lui & lui formaient une escorte nombreuse. Mais cette garde improvisée craignant sans doute d'être confondue avec la foule, ou voulant donner une preuve manifeste d'attachement au comte d'Artois, avait résolu que chacun de ses membres porterait pour insigne une écharpe ou *brassard*, de couleur verte, attaché au bras gauche. — Quelque temps après, ils reçurent l'autorisation de remplacer cette écharpe par un médaillon ovale, surmonté d'une couronne royale & présentant au centre la lettre *L* (initiale de Louis), répétée quatre